Hors-classe des PE 2019 : avec le SE-Unsa 68, exigeons la cohérence !

Madame l'Inspectrice d'académie,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette réunion, le SE-Unsa, qui a toujours soutenu le PPCR et participé à toutes les étapes de sa mise en application, se félicite de l'augmentation significative du nombre de promus à la Hors-Classe. En effet, le nombre de collègues qui y accèdent cette année 2019 est de 178 contre 158 l'an dernier. Où en serions-nous si, comme certaines organisations syndicales, nous avions pratiqué la politique de la chaise vide et du « non à tout » ?

Savoir engager sa signature, en tant que syndicat responsable, permet en ce jour de CAPD Hors-Classe, de constater la nette évolution du nombre de promus : 52 promus en 2012, puis 84, 109, 127, 145, 159, 158 et 178 promus en 2019.

Même si chaque agent doit pouvoir désormais accéder à ce grade sur une carrière complète, **il reste néanmoins des points d'achoppement.**

Pour commencer, les critères de départage en cas d'égalité de barème. Le SE-Unsa tient à ce que le premier discriminant retenu soit l'ancienneté générale de service (AGS). La raison principale étant de ne pas pénaliser les collègues ayant eu, au cours de leur carrière, un changement de corps. Nous avions également demandé qu'il y ait une possibilité de révision des appréciations posées en 2018 sans rendez-vous de carrière, par des évaluateurs qui ont dû traiter rapidement une masse de collègues sans travail paritaire préalable. Un bref rappel : en 2018, le SE-Unsa avait effectué une d'analyse poussée se basant sur des données objectives (la répartition des appréciations par circonscription) et portant sur un échantillon conséquent (plus de 1200 collègues). Les résultats obtenus avaient mis en lumière l'absence totale d'harmonisation départementale, laissant chaque IEN élaborer ses propres critères d'évaluation. Malgré la violence des attaques dont nous avons fait l'objet, nous ne regrettons rien et nous assumons pleinement d'avoir été transparents avec nos collègues.

Cette année, pour les 178 nouveaux entrants dans la liste des promouvables, nous ne publierons pas cette répartition. Nous considérons qu'elle n'est pas significative puisqu'elle porte sur des échantillons trop faibles dans chaque circonscription.

En revanche, une brève analyse des chiffres de 2019 nous laisse penser que le sentiment d'injustice risque encore de s'accroître. En effet, les collègues issus du "stock", terme employé pour qualifier les agents qui n'ont pas eu de rendez-vous de carrière parce qu'ils étaient déjà dans la plage d'appel, pourront légitimement se sentir lésés en observant les appréciations de celles et ceux qui ont eu un RV carrière en 2017-2018 : elles sont bien plus généreuses pour ces derniers.

Voilà le détail :

	"Stock" (appréciations données en 2018 sans RV carrière) : 1204 collègues	Bénéficiaire du 3ème RV carrière en 2017-2018 : 178 collègues
Excellent	13,62%	33,14%
Très satisfaisant	21,59%	47,19%
Satisfaisant	57,40%	16,85%
A consolider	7,39%	2,80%

Nous n'arrivons pas à nous expliquer ces différences. Avons-nous affaire à une promotion bénie des Dieux qui en remontre aux plus anciens, trop proches de la date de péremption pédagogique ?

Malheureusement, les notes de service « hors-classe » 2019 ne donnent aucune précision sur cette « génération sacrifiée ». Si tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle a essuyé les plâtres, personne n'est en mesure de lui donner des perspectives positives. Vous l'avez compris, cette situation est pour nous inacceptable.

Même si cela relève du Ministère de l'Education Nationale, nous regrettons amèrement que l'avis de l'IEN et l'appréciation DASEN restent figés, générant du ressentiment et de la démobilisation pour nos collègues. Mais le combat continue… Madame l'Inspectrice d'académie, pouvons-nous toujours compter sur votre soutien ?

Nous vous remercions de votre attention.